APPEL À SOLUTIONS START-UP LAB'DOMOFRANCE

RÈGLEMENT

CANDIDATURES À PARTIR DU 1ER AVRIL 2025 JUSQU'AU 30 MAI 2025

SOMMAIRE

1- LE CONTEXTE 3
2- POURQUOI CET APPEL À SOLUTIONS ? 3
3- PRÉSENTATION DE LA TECHNOPOLE BORDEAUX TECHNOWEST 4
4- CIBLES ET OBJECTIFS 5
5- LES PRIX 5
6- MODALITÉS DE CANDIDATURE 6
7- MODALITÉS DE NOMINATION DES LAURÉATS 7
8- ENGAGEMENTS DES PARTICIPANTS 7
9- CRITÈRES DE SÉLECTION 8
10- CALENDRIER 9
11- PROTECTION INTELLECTUELLE 9
12- DROIT DE MODIFICATION ET DE RETRAIT 10
13- ANNULATION OU SUSPENSION DES PRIX 10
14- LIMITATION DE RESPONSABILITÉ 10

RÈGLEMENT

1- LE CONTEXTE

Pour DOMOFRANCE, l'innovation est une nécessité stratégique visant à répondre aux défis actuels, améliorer la qualité de vie des résidents et construire un avenir durable et inclusif. Elle s'incarne dans l'adoption proactive de solutions techniques, sociales, environnementales et managériales. Grâce à un réseau de partenaires locaux, DOMOFRANCE contribue activement au développement des territoires en Nouvelle-Aquitaine, renforçant ainsi son engagement d'utilité sociale et sa mission pour l'habitat durable de demain.

L'innovation irrigue tous les métiers de l'entreprise, avec un rôle clé joué par le **Lab'Innovation**, un collectif mobilisant des experts internes et réunissant plus de 300 partenaires régionaux. Ce laboratoire explore et développe des solutions/projets dans des domaines comme l'énergie, l'économie circulaire, l'innovation sociale et la technique, pour renforcer les actions de l'entreprise et de ses partenaires.

DOMOFRANCE franchit une nouvelle étape avec la création de son propre **Lab**, implanté dans l'espace Copernic à Saint-Médard-en-Jalles, en partenariat avec Bordeaux Technowest. Ce site, dédié au "Bâtiment du futur et ville durable", devient un lieu d'expérimentation et d'incubation pour startups. L'objectif est de codévelopper des solutions innovantes pour relever les défis du bâtiment de demain.

Le **Lab** offre aux startups une plateforme unique pour tester leurs solutions en conditions réelles, bénéficier d'un accompagnement expert et d'une visibilité accrue. DOMOFRANCE prévoit également d'essaimer les réussites issues des solutions/projets en les partageant au sein des autres entreprises du groupe Action Logement.

Grâce à cet engagement collectif et visionnaire, DOMOFRANCE continue de s'affirmer comme un acteur clé de l'habitat social et durable.

2- POURQUOI CET APPEL À SOLUTIONS ?

C'est dans ce contexte que DOMOFRANCE, Bordeaux Technowest et la Ville de Saint-Médard-en-Jalles lancent un appel à solutions le 1er avril 2025 pour encourager et valoriser les porteurs de solutions/projets innovant(e)s qui souhaiteraient intégrer ce site :

Dans cet incubateur comme dans les 10 autres, Bordeaux Technowest met à disposition des start-up un programme d'accompagnement complet, des dispositifs financiers innovants, son réseau de partenaires Grands Groupes d'Open Innovation JONCTION, tous ses outils uniques comme son réseau d'Écologie Industrielle Territoriale ZIRI, mais aussi des équipements bien spécifiques : ainsi que des salles de réunion partagées avec la Ville.

Cet appel à solutions a pour objectifs :
- de sourcer des porteurs de solutions/projets ou start-ups pour répondre à la dynamique du territoire en matière de développement économique et d'innovation sur des filières d'expertise de la technopole ;

- de retenir plusieurs lauréats parmi les candidatures et de diversifier la nature des start-ups afin de consolider l'écosystème d'innovation sur le territoire.

3- PRÉSENTATION DE LA TECHNOPOLE BORDEAUX TECHNOWEST

Bordeaux Technowest est la référence de l'accompagnement de l'innovation sur le territoire bordelais. Depuis 2004, elle a accompagné plus de 350 startups grâce à 10 sites technopolitains au service du développement de solutions/projets innovant(e)s.
Elle compte à ce jour plus de 70 start-ups et 40 entreprises en développement réparties en 8 filières d'expertise, sur ses 8 sites de la Métropole bordelaise, ceux de Libourne et de la COBAS :

- AÉRONAUTIQUE SPATIAL ET DÉFENSE
- INDUSTRIE DU FUTUR
- TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, DÉCARBONATION, ÉCONOMIE CIRCULAIRE, ÉNERGIES
- BÂTIMENT INTELLIGENT
- SANTÉ & BIEN ÊTRE
- NUMÉRIQUE, IA, BLOCK CHAIN & WEB3
- AGRI/AGRO & WINETECH
- MARITIME, PORTUAIRE, MOBILITÉ
- TECHNOWEST COBAS

Membre du réseau French Tech Bordeaux, la technopole est l'un des 10 accélérateurs de France sélectionnés par « Microsoft 4 startups ». Elle est partenaire de Aerospace Valley, labellisée French Tech Visa, RETIS[1] et membre de l'ESA Bic Sud France.

Bordeaux Technowest c'est aussi :

- **TECHNO'START** : un fonds d'amorçage dédié aux start-ups de la technopole, avec prise de participation de 30K€ à 100K€.
- **B'INC** : une bourse couplée à un prêt d'honneur pour les porteurs de projets.
- Son programme d'Open Innovation **JONCTION** et son programme de mentorat **CONNECT** : la technopole régionale a le plus important réseau de partenaires : **38 grands groupes industriels partenaires en 2024.**
- Son programme d'accompagnement collectif et intensif, **SPRINT.**
- **ZIRI**, son réseau d'Écologie Industrielle Territoriale développé sur la Métropole.
- Un **programme de formations et animations** : ateliers de formation, ateliers de coaching, meet-up, afterwork, « regards croisés », salons…
- La participation au programme d'export pour les start-ups des 9 technopoles régionales : **SIRENA Start-up.**
- **CESA drones**, centre d'expertise et d'essais drones, dont Bordeaux Technowest est fondateur et actionnaire majoritaire.
- **De l'événementiel de réseautage.**

[1] Labellisation des technopoles.

- Un programme d'accompagnement du **développement économique du Territoire** avec **l'aide à l'implantation des entreprises et l'animation de ses filières d'expertise.**

Consulter le programme d'accompagnement de Bordeaux Technowest

4- CIBLES ET OBJECTIFS

Cet appel à solutions a pour objectif d'encourager et d'accompagner les porteurs de solutions/projets à développer leur entreprise sur leur territoire en proposant toute innovation autour des nouvelles technologies, des nouveaux procédés, des nouveaux services sur les thématiques suivantes s'inscrivant dans la stratégie patrimoniale et sociale de DOMOFRANCE :

1. **Greentech** : Innovations liées à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique : Développement des énergies renouvelables ; Efficacité et sobriété énergétique ; Intégration de systèmes constructifs bas carbone et matériaux géo et biosourcés ; Gestion responsable de l'eau ; Préservation de la biodiversité ; Confort d'été…
2. **Économie circulaire** : Solutions de réemploi des matériaux, recyclage et valorisation des déchets dans les constructions et réhabilitations.
3. **Économie collaborative et lien social** : Création de services pour les locataires, développement de plateformes d'échanges locaux et d'initiatives d'urbanisme transitoire.
4. **Solutions data/IA** : Intégration des outils digitaux aux services des métiers (conception/réalisation, entretien, maintenance, relation client et pilotage stratégique).
5. **Relation client** : parcours client et expérience locataire, solutions adaptées à l'évolution des attentes et des modes de vie.
6. **Bien-être des collaborateurs/RSE** : Qualité de Vie au Travail et solutions RSE.

5- LES PRIX

Accompagnement de BTW

Les solutions/projets lauréat(e)s bénéficieront, à compter de l'automne 2025, de 6 mois d'accompagnement gratuit au sein des locaux du site Copernic de Saint-Médard-en-Jalles et d'un coaching personnalisé intégrant :

- Structuration du Business Plan
- Aide à la recherche de financements publics & privés
- Candidature éventuelle aux outils de financement de Bordeaux Technowest (prêt d'honneur & fonds d'amorçage)
- Formation
- Animation
- Open innovation avec les partenaires industriels de Bordeaux Technowest
- Connexion et mise en relation facilitée avec les partenaires industriels, institutionnels, écoles, organismes financiers, capital-risque, fonds d'amorçage, etc…

Accompagnement de DOMOFRANCE

En complément du soutien apporté par Bordeaux Technowest, DOMOFRANCE accompagnera les solutions/projets lauréat(e)s :

- Dotations en temps ingénierie : accompagnement des collaborateurs et montage des projets :

DOMOFRANCE met à disposition ses experts internes pour apporter un appui stratégique et technique aux porteurs de solutions/projets. Ces derniers bénéficieront d'un accès privilégié aux équipes métiers DOMOFRANCE, facilitant ainsi l'expérimentation des solutions au sein des activités de DOMOFRANCE. Ce terrain d'application concret permettra aux solutions/projets de se tester et d'être affinés en conditions réelles. Un accompagnement méthodologique sera également proposé pour structurer les initiatives, valider le modèle économique et accélérer leur mise en œuvre.

- Dotations financières :

Dans le cadre de cet appel à solutions, DOMOFRANCE attribuera une dotation financière aux trois premiers lauréats :

- 1er prix : 1 500€
- 2e prix : 1 000€
- 3e prix : 500€

- Communication et visibilité :

Les projets lauréats bénéficieront d'une mise en avant dans la communication institutionnelle de DOMOFRANCE (site web, réseaux sociaux, événements). Une participation aux événements internes et externes sera également proposée afin de valoriser les innovations et faciliter leur adoption par l'écosystème DOMOFRANCE et par le groupe Action Logement.

6- MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les porteurs de solutions/projets devront déposer leur candidature sur la plateforme en ligne à partir du 1er avril 2025 et jusqu'au 30 Mai 2025. Bordeaux Technowest et ses partenaires se réservent le droit de prolonger la période de candidature.

Un pitch deck (comportant Business Plan, étude de marché...) devra être fourni et il sera apprécié tout document complémentaire permettant d'appréhender l'avancement et la faisabilité de la solution/du projet.

Une pré-sélection sur dossiers sera réalisée et les candidats retenus seront invités pour un Pitch en présentiel devant un jury le **3 juillet 2025.**
Les conditions et modalités seront transmises aux candidats avant chaque étape (pré-sélection et jury final).

7- MODALITÉS DE NOMINATION DES LAURÉATS

Les candidatures seront examinées lors d'une présélection en Juin 2025 (date à définir).

Cette présélection retiendra les meilleures candidatures.
Les porteurs(ses) de solutions/projets présélectionnés viendront présenter leur solution/projet en présentiel à Saint-Médard-en-Jalles (3 juillet 2025) devant le jury de sélection composé des partenaires de cet appel à solutions :

- DOMOFRANCE ;
- La mairie de Saint-Médard-En-Jalles ; et
- Bordeaux Technowest

La direction régionale du groupe Action Logement pourra également être conviée au jury de sélection à titre consultatif.

Cette liste des membres du jury pourra être complétée / modifiée et la liste définitive sera communiquée aux candidats présélectionnés.

Le jury nommera les lauréats. Chaque membre du jury dispose d'une voix.
Les candidats pourront bénéficier de l'accompagnement à condition de s'engager à intégrer l'incubateur Copernic de Saint-Médard-en-Jalles. Ils devront s'engager à être présents physiquement avec leurs équipes.

DOMOFRANCE et ses partenaires se réservent le droit de ne sélectionner aucun(e) solution/projet si la qualité est jugée insuffisante.

8- ENGAGEMENTS DES PARTICIPANTS

Chaque start-up ou porteur de solution/projet s'engage, à partir du moment où il candidate, à participer au bon déroulement de l'Appel à solutions, à travers :

- Le dossier de candidature en ligne,
- La disponibilité du porteur pour un éventuel rendez-vous et/ou pour une éventuelle présentation de la solution/du projet au jury final,
- L'utilisation par le candidat du nom, de l'image, du logo ou tout autre élément de communication du Lab Innovation, de Bordeaux Technowest, DOMOFRANCE et la Ville de St Médard en Jalles, et que ledit candidat autorise lesdites parties à utiliser ses nom, images, logo ou tout autre élément de communication dans le cadre du Lab Innovation,
- La participation aux sollicitations presse organisées pour mettre en valeur cet Appel à solutions si le candidat a été sélectionné.

Par ailleurs, les porteurs de solutions/projets doivent :

- Être majeurs et résider en France métropolitaine
- Avoir intégré le site Copernic de Saint-Médard-en-Jalles dans les trois premiers mois suivant leur notification d'intégration en tant que lauréats au sein de l'incubateur.

9- CRITÈRES DE SÉLECTION

Les start-ups ou porteurs de solution/projet seront sélectionnés selon les principaux critères suivants :

- La cohérence de l'activité avec les thématiques de l'Appel à solutions
- Le degré d'innovation
- L'état d'avancée de la solution/du projet
- La composition et les compétences de l'équipe
- La vision à court et long terme du projet
- L'identification du marché et des clients potentiels
- La disponibilité des porteurs de solutions/projets

Bordeaux Technowest analysera les candidatures et les transmettra aux partenaires de l'appel à solutions au fil de l'eau. Bordeaux Technowest se réserve le droit de solliciter un rendez-vous à la suite de toute candidature pour rencontrer le porteur de solution/projet.

Les candidats sélectionnés seront ensuite présentés au jury final. Les candidats seront sollicités pour venir présenter leur solution/projet à ce jury qui se tiendra le 3 juillet 2025.

L'annonce des lauréats sera réalisée par le service communication de Bordeaux Technowest en partenariat avec les autres membres du jury.

10- CALENDRIER

01/04/ 2025	• Lancement de l'Appel à solutions
30/05/ 2025	• Clôture de l'Appel à solutions *
Juin 2025	• Présélection des solutions/projets pour le passage devant le jury
Juillet 2025	• Jury Final et annonce des lauréats et signature des conventions d'accompagnement
Septembre 2025	• Début de l'accompagnement BTW (lauréats) - 6 mois
2 Octobre 2025	• Inauguration du Lab'DOMOFRANCE

**** La technopole et ses partenaires se réservent le droit de prolonger la période de candidature. En conséquence le calendrier établi ci-dessus, sur la base initiale de la durée de l'appel à solutions est susceptible d'être modifié si l'appel à solutions était prolongé.***

11- PROTECTION INTELLECTUELLE

Dans le cadre de l'Appel à solutions, les candidats communiqueront à Bordeaux Technowest et à ses partenaires des documents, contributions et/ou livrables susceptibles d'être protégés par un droit de propriété intellectuelle. Bordeaux Technowest et ses partenaires s'engagent à ne faire aucun usage du dossier de candidature et de ses pièces jointes dans un autre but que les finalités visées ci-dessus.

Les candidats s'engagent à agir d'une manière visant à satisfaire les besoins du présent Appel à solutions. En tout état de cause, la participation à cet appel à solutions implique l'acceptation par les candidats des dispositions du Règlement et les candidats s'engagent à respecter les engagements dans le cadre de cet appel à solutions, notamment en termes de livraison du dossier de candidature et des pièces jointes dans les délais convenus. Les candidats garantissent à Bordeaux Technowest et ses partenaires la jouissance du dossier de candidature et des pièces jointes contre tout trouble, revendication ou éviction quelconque pendant toute la durée du présent appel à solutions.

12- DROIT DE MODIFICATION ET DE RETRAIT

Bordeaux Technowest et DOMOFRANCE se réservent la possibilité d'écourter, de proroger, de modifier, de reporter ou d'annuler le présent appel à solutions sans que leur responsabilité puisse être engagée de ce fait.
Le règlement pourra si nécessaire être modifié.
Le règlement qui s'applique est celui en vigueur le jour de l'ouverture de l'appel à solutions.
Le participant peut également annuler sa participation jusqu'à la clôture de l'appel à solutions.

13- ANNULATION OU SUSPENSION DES PRIX

Bordeaux Technowest et DOMOFRANCE se réservent le droit d'annuler ou de suspendre l'attribution des prix en cas de force majeure.

En cas de fraude d'un ou plusieurs candidats, Bordeaux Technowest et DOMOFRANCE se réservent la possibilité d'exclure de l'appel à solutions le ou les participants en cause.

À la suite de cet appel à solutions et de la signature des conventions d'accompagnement des lauréats, la Technopole, Bordeaux Technowest et DOMOFRANCE, se réservent le droit d'annuler ou de suspendre l'attribution des prix si lesdits lauréats ne respectent pas les termes de la convention d'accompagnement, notamment si la disponibilité des porteurs de solutions/projets venait à être insuffisante pour garantir un accompagnement efficace de la part de Bordeaux Technowest et de DOMOFRANCE. Bordeaux Technowest et DOMOFRANCE ne pourront être tenues pour responsables d'une annulation ou d'une suspension des prix conformément au présent Article et aucune indemnité ou compensation ne sera due au participant.

14- LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Bordeaux Technowest ne pourra en aucun cas être tenue responsable du dysfonctionnement du réseau internet, du bon envoi des mails, de la mauvaise diffusion de l'appel à solutions, de sa suspension ou annulation.

Les frais engagés par les participants restent à leur charge et ne peuvent donner lieu à quelconque remboursement.